Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 001-210100780-20250619-DE_028_2025-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX

Délibération n°28-2025

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt cinq,
En exercice :	**18**	Le 19 juin,
Présents :	**10**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, est
Votants :	**15**	réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR — Jean-Pierre SZWED – Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER (arrivée à 20h45)

Absents ayant donné procuration : Brigitte FLEURY (procuration à Aline HOFER FAVRE) - Cédric HERNALSTEENS (procuration à Françoise SUDAN) - Marie-Julie SENEZE (procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA) - Sandrine SHAW (procuration à Patricia ALTHERR) - Xavier MAIRE (procuration à Michel PETER) - Cyrielle CHAMOT (procuration à Jocelyne BLAZER BELTRAN)

Absents : Nicolas JAN

Secrétaires de séance : Michel PETER

Objet : Devis création d'un chemin d'exploitations en graviers - site Comboulvit – Zone 1

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les travaux en cours réalisés par la Régie des eaux gessiennes sur le secteur concerné,
Vu l'intérêt d'aménager un chemin agricole pour faciliter l'accès aux parcelles,
Considérant la possibilité de réaliser ces aménagements de manière coordonnée avec les travaux actuels,

Madame le Maire rappelle que concernant le renforcement du réseau en eau potable, la Régie des eaux travaille sur le chemin Comboulvit avec l'entreprise Rampa Travaux Publics depuis plusieurs semaines. Des réunions de suivi de chantier hebdomadaires ont lieu entre les différents acteurs du projet. A cet effet, un échange entre les différentes entités (commune, régie, entreprises intervenantes) a permis de considérer qu'il serait judicieux de profiter de la présence des entreprises sur site pour procéder à l'aménagement du chemin Comboulvit.

Cette coordination permettrait une optimisation des moyens, une réduction significative des coûts et une efficacité accrue dans la réalisation des travaux. À ce titre, il convient de rappeler que la commune avait engagé une première démarche en 2003, avec l'accord des propriétaires riverains, ayant conduit à un bornage. Toutefois, ce projet n'a pas été poursuivi par l'ancienne équipe municipale et les travaux n'ont finalement jamais été réalisés.

Un devis établi par l'entreprise RAMPA Travaux Publics, d'un montant de 13 476 € HT, a été présenté aux membres de l'Assemblée. Ce devis concerne la création d'un chemin en graviers sur le tracé de la zone 1, conformément au schéma ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 001-210100780-20250619-DE_028_2025-DE

Zones 1 et 2 de travaux



Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver la création du chemin Comboulvit en graviers sur la zone 1 ;
- De valider le devis présenté par l'entreprise RAMPA Travaux Publics, pour un montant de 13 476 HT, soit 16 171,20 € TTC ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent à cette opération,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus «

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 19 juin 2025

Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX * DEPARTEMENT DE L'AIN *

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le : 27 JUIN 2025

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 001-210100780-20250619-DE_028_2025-DE

RAMPA TRAVAUX PUBLICS
AGENCE HAUTE SAVOIE
Zone de Malchamps – 156 Allée des Charbonniers
74160 FEIGERES
Tél : 04 50 38 26 88 – Fax : 04 50 04 86 73

Mairie de CHALLEX
216 rue de la mairie
01630 CHALLEX

Chantier : CHALLEX
Objet: Creation d'un chemin en gravier chemin de comboulvit

Suivi par : B.VERNEX-LOZET

A Feigères, le DATE 27/05/25/2025

DEVIS N° 742208 ind4 Zone 1

	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
	Zone 1 : Création d'un chemin de gravier 0/80 largeur 3,5m				
	Création d'un chemin d'exploitation largeur 3,5 m (hors préparation et décapage car déjà réalisé dans le cadre des travaux REGIE)				
1	Elargissement du chemin coté talus	ml	140	11,50 €	1 610,00 €
2	Mise en place d'une de voirie type chemin d'exploitation en matériaux 0/80 largeur 3,5 m epaisseur 30 cm avec mise en place d'un geotextile anticontaminant	ml	140,00	83,40 €	11 676,00 €
3	Cunette en gravier sur le chemin pour guider l'eau dans le fossée sur la zone 1	U	1,00	190,00 €	190,00 €
				Total HT	13 476,00 €

Total HT		13 476,00 €
T.V.A. 20 %		2 695,20 €
Montant T.T.C.		16 171,20 €

Conditions d'acceptation du devis

1 exemplaire du present devis doit nous être retourné daté et signé.
La mention « Bon pour accord » doit figurer afin que les travaux puissent être entrepris.
Il est entendu que la signature du devis vaut acceptation de nos conditions générales et particulières citees dans ce courrier
Au-delà de 1 mois notre proposition deviendrait caduque.

Conditions de reglement

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipe
Paiement par tout moyen à votre convenance à adresser à RAMPA TP – Parc Industriel Rhône Vallée Nord - 07250 LE POUZIN
RIB : Credit Lyonnais Valence / Code banque : 30002 / Code Guichet : 04227 / N° de compte : 00000602096 / Clé : 17

L'entreprise

Le client

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 001-210100780-20250619-DE_028_2025-DE

Zone 1 et 2 de travaux :

